



AVIS DE DÉSIGNATION

au conseil d'administration de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Collège : Comité des usagers

Conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation **d'une (1) personne** au conseil d'administration par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement.

La date de la désignation est prévue le : vendredi 11 novembre 2022

Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du comité des usagers de l'établissement peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes :

- Résider au Québec ;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle ;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement ou plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchue de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes ;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes ;
- Ne pas être à l'emploi de l'établissement indiqué ci-dessus ou y exercer sa profession ;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement.

Modalités de désignation

Désignation par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement

Les membres du comité des usagers exercent leur droit de désignation lors d'une réunion où la majorité de ses membres sont présents. Le comité des usagers doit faire parvenir au président du processus de désignation une copie de la résolution indiquant le nom de la personne qui a été désignée par et parmi les membres dudit comité **AVANT LE JEUDI 10 NOVEMBRE 2022, 17 HEURES**. L'original du bulletin de présentation d'un candidat, dûment rempli et signé par le candidat proposé, ainsi que la fiche d'information doivent être transmis au président du processus de désignation.

Renseignements supplémentaires

Nom du président du processus de désignation :	Christine Plantier
Courriel du président du processus de désignation :	Christine.plantier@icm-mhi.org
Adresse postale du président du processus de désignation :	5000 Bélanger, Montréal Qc H1T 1C8
Numéro de téléphone du président du processus de désignation :	514-376-3330 poste 3200
	30 septembre 2022
Signature du président du processus de désignation	Date